



Collioure **INFO**

Magazine d'information de la ville de Collioure

La couleur comme absolu

#20

FEVRIER - MARS 2019

www.collioure.fr

DOSSIER

LA TAXE DE SÉJOUR

PROXIMITÉ

LE PÔLE SANTÉ

CULTURE & ANIMATION

RENCONTRE AVEC L'INDE

EditO



Mes Chers Concitoyens,

Le bouclage de notre magazine d'information me rappelle mes vertes et belles années d'adolescence, au cours desquelles je me familiarisais avec l'humour décalé de la « Rubrique à Brac » et des « Dingo-Dossiers ». Il y était toujours question, de l'article en retard, d'une rédaction en ébullition, des délais jamais respectés... A l'aube de ce N° 20, j'adresse un grand merci à notre service communication pour sa patience, son opiniâtreté et sa capacité à susciter des contributions et des témoignages qui rendent notre trimestriel si vivant et si proche de vous.

Nous traversons depuis le 17 novembre, une sorte de période convulsive qui aurait eu entre autres mérites, de montrer à quel point les Maires pourraient être les gardiens de ce qui reste de notre démocratie et du fonctionnement de nos institutions. Je ne me lancerai pas dans un nouveau plaidoyer sur l'échelon communal. Je voudrais néanmoins vous soumettre encore la définition de François Baroin, au Congrès des Maires 2017, qui décrivait la commune comme « la petite République du coin de la rue ». Un Maire n'est en effet jamais mal élu... Je rappellerai pour mémoire qu'en 2014, lors des élections municipales à Collioure, nous avons atteint un taux de participation de 82%.

Alors aujourd'hui, il paraît naturel de se tourner vers ceux qui incarnent la légitimité républicaine pour renouer le dialogue avec les Français : les Maires. Dans cette démarche, j'entends n'être ni complice, ni complaisant. Je pense toutefois que tout vaut mieux que la violence que nous avons vue se déchaîner ces dernières semaines, y compris à l'encontre des symboles de notre Nation et de ses sanctuaires.

Nous avons voulu faire de l'année 2018, l'année de la proximité par l'organisation de plus dix sessions de réunions de quartier. C'était l'idée de faire vivre la « République du coin de la rue... ». Les messages ont été riches, à la mesure de vos attentes et de vos impatiences. Nous poursuivrons dans les quelques semaines qui viennent, cette ouverture sur le dialogue et sur l'écoute, par la mise en œuvre des moyens permettant à notre commune de participer au Grand Débat National. Je souhaite sincèrement que sur les grands thèmes qui seront abordés, nous soyons capables « de dialoguer sans invective, de nous écouter sans nous interrompre, de trouver un accord sans nous renier ». J'ai déjà dit qu'il ne pouvait y avoir de vraie démocratie sans contradiction mais je pense que la politique (la gestion des affaires de la cité), doit rester l'art de convaincre, pas celui de trahir.

Le Maire est donc devenu aujourd'hui le rouage essentiel des politiques publiques. Il lui revient de comprendre, d'anticiper, d'agir, d'accompagner et ... d'assumer. Il n'est cependant rien, sans l'adhésion de la population, sans le lien social essentiel porté par l'activité associative, sans la création d'une dynamique qui engage toute la population dans la conduite des projets. C'est en particulier le cas dans le programme que nous devons tous ensemble mettre en œuvre, pour la protection environnementale et la transition écologique.

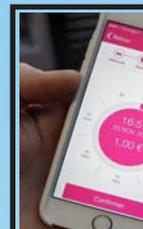
L'année 2019 qui débute sera riche d'évènements et de réalisations pour notre ville. Dès le 22 Février à 18h, **vous êtes tous invités à venir partager la restitution du retable de notre église après travaux.**

Cela commencera aussi bien évidemment, par notre construction budgétaire dans le mois qui vient.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce vingtième numéro (oui déjà...) particulièrement dense, qui vous invitera aussi à une **RENCONTRE AVEC L'INDE** tout au long de 2019. Un grand merci va aux promoteurs de cette magnifique ouverture sur le monde d'aujourd'hui et de demain.

Soyez assurés, mes chers concitoyens, de notre totale détermination et de notre entier dévouement.

Jacques Manya
Maire de Collioure



Sommaire



BRÈVES
P 4 - 5



CARTE DES TRAVAUX
P 6 - 7



ER : LA TAXE DE SEJOUR
P 12 - 13



CULTURE & ANIMATIONS
P 18 - 19



PATRIMOINE
P 20 - 21



Magazine d'information trimestriel édité par la Ville de Collioure

Responsable de la publication : Jacques Many, maire de Collioure
Responsable rédaction & Mise en page : Jacques Garsau (service communication)
Rédaction : Jacques Garsau - Claire Montilla
Photo Couverture : VVB PHOTO - rue Arago - Collioure
Prises de vue et photos : Jacques Garsau - Claire Montilla
Impression : Imprimerie du Mas
Coût d'impression : 3500 exemplaires - 24 p : 1 410 € HT

La reproduction, même partielle des textes, dessins et photographies est strictement interdite.

www.collioure.fr - Facebook : villedecollioure - Twitter : @villecollioure

8 ÉDUCATION
9 JEUNESSE

10 PROXIMITÉ
LE PÔLE SANTÉ

11 SOCIAL

14 OFFICE DE
TOURISME
ZOOM SUR L'OT

15 COLLIOURE 21
FAIRE DE COLLIOURE UNE VILLE
DURABLE

16 SPORT
L'ÉCOLE DE FOOT

17 DU CÔTÉ DES
ASSOCIATIONS

22 PORTRAIT
GASTON PAMS

23 CC-ACVI
TRIBUNE LIBRE

24 L'AGENDA

STATIONNEZ DYNAMIQUE !

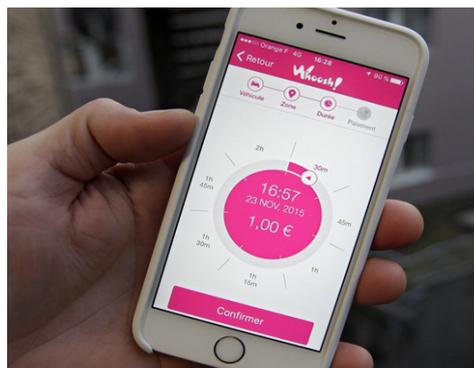
La ville de Collioure met en place un nouveau service de stationnement par mobile qui permet d'obtenir très simplement un ticket de stationnement à distance, depuis un mobile ou de prolonger sa durée...

Comment ça marche ?

Accédez gratuitement au service de stationnement par mobile Whoosh :

- en téléchargeant l'application Whoosh pour les mobiles et les tablettes Android et iPhone
- en accédant au site mobile depuis tout autre type de téléphone mobile
- en se connectant sur le site internet Whoosh depuis un ordinateur

Plus d'informations sur www.collioure.fr



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Prévu par l'article 2312-1 du Code général des collectivités territoriales introduit par la loi du 6 février 1992, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a vocation, dans les communes de plus de 3 500 habitants, d'éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il se tient normalement dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative. Il constitue un acte politique majeur et marque une étape fondamentale du cycle budgétaire.

Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

La ville de COLLIOURE compte à ce jour 2 966 habitants (population totale au 1^{er} janvier 2019). La tenue de ce débat ne lui est donc pas imposée par la Loi.

Pourtant, même si la Commune n'y est pas juridiquement tenue, et dans l'intention de respecter les vœux exprimés par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport sur les comptes des exercices 2011 à 2016, Monsieur le Maire a souhaité qu'un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) 2019 soit élaboré. Ce rapport sera présenté au Conseil Municipal fin février en séance publique et donnera lieu à un débat conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales. Dans un souci de complète transparence, ce rapport sera présenté et commenté aux élus dans sa version la plus complète pour tenir compte du fait que la ville de COLLIOURE, avec son statut de station touristique couplé avec une population « DGF (1) » établie à 5 626 habitants en 2018, doit faire face à des enjeux qui dépassent largement les communes de sa strate.

Seront ainsi abordés les thèmes suivants :

- Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- Les engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes.
- Les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget.

Et à l'image de ce qui est désormais requis pour les communes de taille supérieure à 10 000 habitants, le rapport présentera également les informations relatives à la structure des effectifs et aux dépenses de personnel.

C'est un rendez-vous important qui attend donc les élus de la Commune à quelques semaines du vote du budget primitif pour 2019 qui devra être intervenu avant le 15 avril prochain.

(1) Dotation Globale de Fonctionnement : Subvention annuelle de l'Etat aux Communes versée selon plusieurs critères dont la population réelle et la population saisonnière.



ANALYSE DE LA SOURCE DE NOTRE DAME DE CONSOLATION



Après une fermeture administrative en 2009, l'eau de l'Ermitage Notre Dame de Consolation a longtemps fait parler d'elle sans vraiment savoir si sa potabilité était un risque réel pour sa population et ses visiteurs. La commune a donc pris l'initiative en 2018 de signer une convention qualité des eaux avec l'ARS Agence Régionale de Santé afin d'assurer un suivi d'analyse régulière, selon un calendrier bien défini. Après désignation d'un hydrogéologue par l'ARS, des analyses de l'eau brute souterraine ont été réalisées par Véolia et le service des eaux et d'assainissement de la Communauté de Commune Albères Côte Vermeille Illibérés. Cette eau qui est fournie par un système de captage à pasteurisation par ultraviolet, s'est révélée conforme, mais sa potabilité reste encore à déterminer. L'objectif de la commune est de lever l'interdiction administrative, pour cela des travaux de préservation seront entrepris, pour que cette eau fasse pleinement partie du patrimoine naturel de Collioure.



RETOUR SUR LE 31 DÉCEMBRE



Lundi 31 décembre l'explosion des tableaux a retenu les murmures d'émerveillement d'une foule immense, qui par leurs applaudissements a salué le talent des Braque, Matisse, Picasso, Dali, l'imagination et la créativité qu'ils ont inspirés aux artistes et aux projectionnistes de la société Keroscene et du thème «Surréalisme». Pour le week-end de la St Sylvestre, ce sont des milliers de personnes qui s'étaient donné rendez-vous dans le cité des peintres. Le maire Jacques Manyà a souhaité la bienvenue : *« C'est bien par une sorte d'inspiration surréaliste, que tout le monde a donné le meilleur de soi-même afin que tous nos amis touristes et visiteurs, Colliourencques et Colliourencs puissent se retrouver ici. Combien nos vies, nos attitudes, notre environnement et nos rencontres sont surréalistes. Doit-on s'en plaindre ? Sûrement pas ! Cela reviendrait à renoncer définitivement au rêve, à la couleur, à la vraie substance de la matière, aux croisements créatifs et féconds de nos trajectoires. Ne renoncez jamais à rêver, à chanter, à danser, à aimer et à vivre tout simplement une belle et surréaliste année 2019 »*. Il est certain que le thème choisi pour ce 31 décembre avait inspiré les plus et les moins jeunes. Dali n'aurait pas renié cette soirée où la longueur de ses moustaches, les masques, les chapeaux les plus délirants se sont croisés ...



EXPO « SCÈNES DE RUE »



Comme chaque année, le PHOTO-CLUB DE COLLIOURE organise une exposition de photographies dans la salle des mariages de l'ancienne Mairie de Collioure, Place du 18 Juin. Cette exposition se déroulera du 8 février au 3 mars 2019, sur le thème « Scènes de rue ».

Le photo-club, organisé en association loi 1901, existe depuis plus de 35 ans, et regroupe une vingtaine d'amateurs de photographie, venant de Collioure et des villages environnants. Son activité est soutenue par la ville de Collioure, par le prêt de locaux (les réunions se déroulant au Centre Culturel), ainsi que par des subventions annuelles qui ajoutées aux cotisations des membres, assurent le fonctionnement financier du club.

Une équipe dirigeante de 7 membres assure l'animation du groupe et définit les orientations de nos projets photographiques. Les réunions hebdomadaires se déroulent en alternance avec des ateliers techniques, ou des sorties à thème organisées dans divers lieux du département. Les activités des 30 clubs photo existant dans le département nous donnent l'occasion de participer à diverses expositions sur des sujets variés. Le club est ouvert à l'accueil de nouveaux membres passionnés de photographie et curieux de partager dans un esprit d'amitié.

LA CARTE DES TRAVAUX



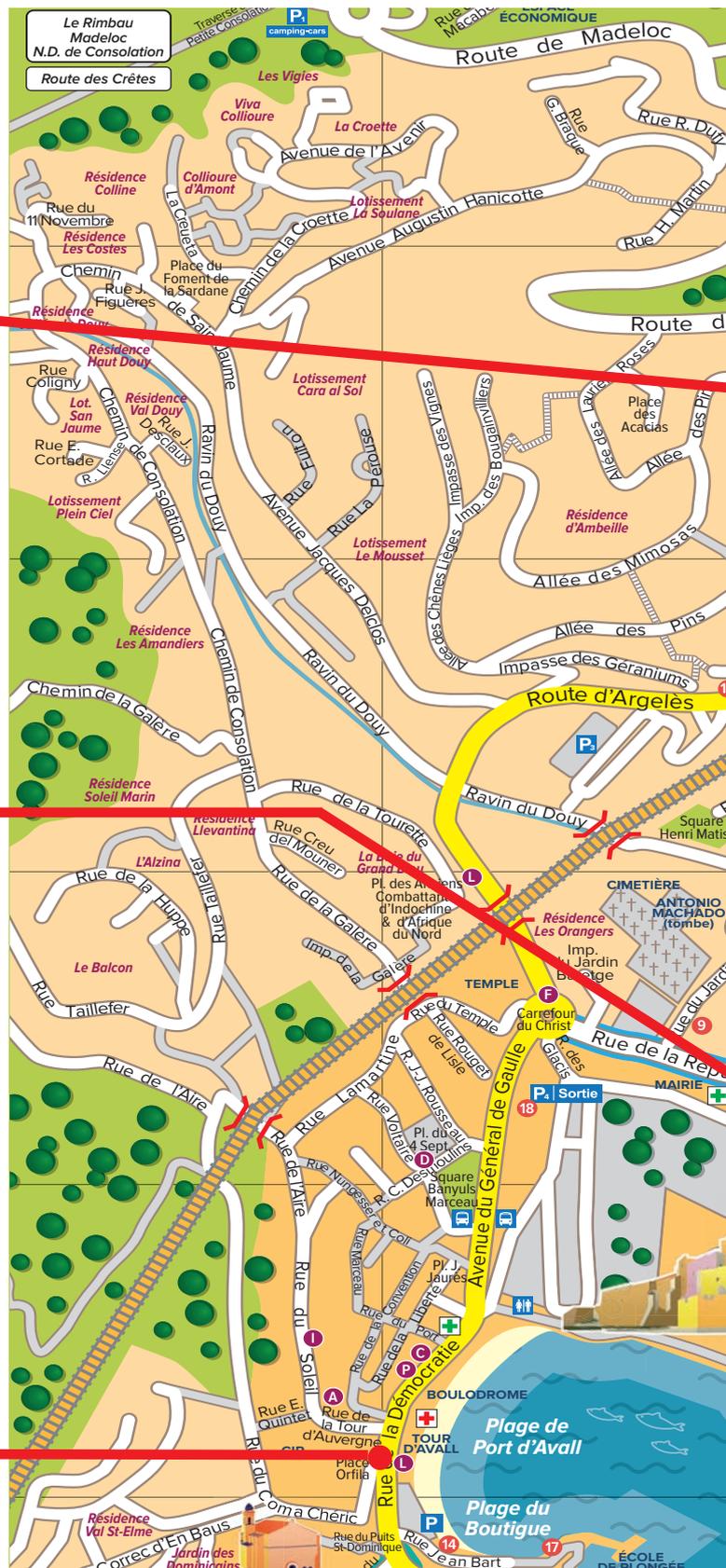
Eco Parking



Rénovation des toilettes
place du 8 mai 1945



Élagage des platanes dans
toute la ville





Rénovation pelouse stade



École : portes d'accès sécurisées



Destruction de la promenade Salembier

JEUNESSE & ÉDUCATION



TU VEUX ADHÉRER AUX POINTS JEUNES ?



Documents à fournir :

- Une autorisation parentale signée
- Une attestation individuelle de responsabilité civile (assurance extrascolaire)
- Certificat médical pour la pratique d'activités physiques, sportives et activités spécifiques (plongée...)
- Attestation de natation pour toutes les activités en rapport avec l'eau
- Pour toute sortie du territoire, fournir une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie du carnet de vaccination

Tu dois :

- Avoir entre 11 ans (inscrit en 6ème) et 17 ans
 - Habiter sur le territoire de la Communauté de Communes
 - Adhérer à la structure en donnant une cotisation de 8€ valable 1 an (année civile)
 - Règlement accepté : chèque à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances (ANCV)
 - Avoir lu et approuvé le règlement intérieur affiché dans les structures ou disponible sur le site Internet :
- www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr
- Demander à tes parents de remplir la fiche de renseignements disponible dans les Points jeunes ou sur le site Internet

#plusd'infos ?

FLASH MOI



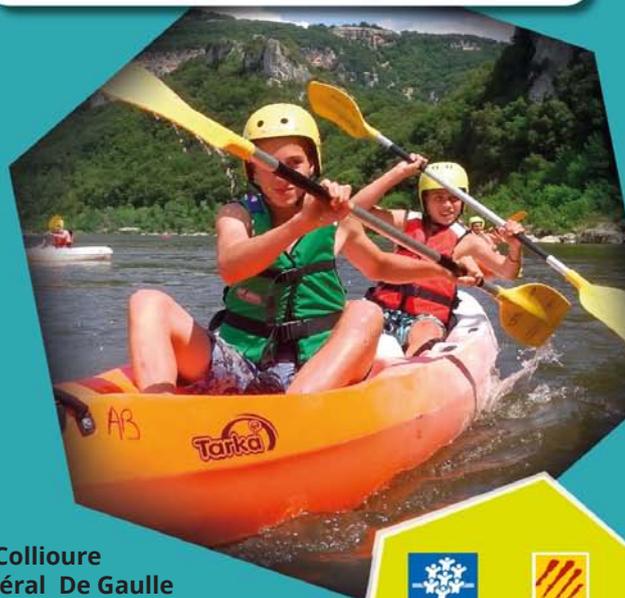
web

Points Jeunes
Ccaacv



www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr

Point jeunes Collioure
1 avenue Général De Gaulle
66190 Collioure
04 68 98 08 57 - 06 75 78 82 40
pj.j.collioure@cc-acvi.com





« On a appris les métiers des Poilus de la guerre. C'était surtout des marins. Puis on est allés voir l'exposition sur le travail des femmes pendant la guerre. On a appris d'autres noms de métiers...»

LE TRAVAIL DES FEMMES PENDANT LA GRANDE GUERRE

Les **INFIRMIÈRES** soignent les poilus blessés. Les **FACTRICES** donnent les lettres. Les **CULTIVATRICES** font pousser les légumes. Les **FEMMES POMPIERS** vont éteindre les incendies. Les FEMMES mettaient du charbon dans les trains. Elles fabriquaient des casques, des armes et des bombes. Elles fabriquaient des habits et des bottes.

Moyenne et Grande Section



Le 17 décembre 2018, Amandine et Masashi Iijima, les propriétaires du restaurant Le 5^{ème} pêché, sont venus dans notre classe de CM1-CM2.

Ils nous ont présenté un plat traditionnel du Japon que les enfants et les adultes mangent au goûter. Ce plat se nomme *Onigiri*. Son ingrédient principal est le riz qui est accompagné d'algue sèche et d'une garniture variée. Chacun d'entre nous a confectionné un Onigiri, avec l'aide d'Amandine et Masashi. Nous étions pressés de le goûter. A la dégustation, certains ont aimé, d'autres non. Nous avons tous pris beaucoup de plaisir à vivre cette belle expérience. Mille mercis à nos chefs cuisiniers !

Texte écrit par les élèves de CM1-CM2

PROXIMITÉ

LE PÔLE SANTÉ - Les découvertes archéologiques du Parking des Pêcheurs à Collioure

Depuis le début de la mandature la municipalité travaille sur le projet du pôle santé. Le temps administratif n'étant, hélas, pas celui de l'attente des citoyens nous nous trouvons, à termes réguliers, face à divers obstacles qui, pour être franchis, nécessitent de l'énergie, du temps et de la patience. Nous avons d'abord sollicité les avis et recommandations des hommes et femmes de l'art (médecins, infirmières, kinés, podologue, dentistes, maison d'assistance maternelle) afin que la future réalisation soit en phase avec les utilisateurs potentiels. Nous avons ensuite largement communiqué y compris en séance publique et au cours du Conseil municipal pour obtenir l'adhésion des administrés.

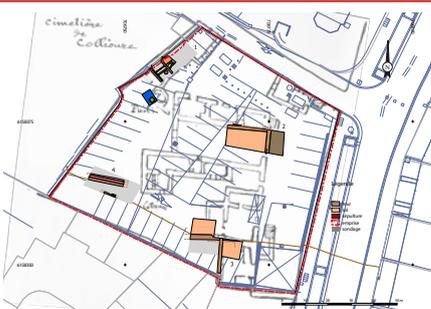
Le premier et non des moindres obstacles a été de faire reconsidérer par l'administration compétente le classement de la zone du parking des Pêcheurs en zone constructible au regard des risques d'inondation. Deux études hydrauliques complexes ont été nécessaires pour arriver à ce but.

La Direction des affaires culturelles a ensuite fait effectuer une campagne de fouilles archéologiques riche en découvertes car cet espace était occupé au Moyen-âge par un hôpital civil transformé au XVII^{ème} siècle en hôpital militaire.

Le projet a été présenté à l'Agence régionale de santé, à l'association des Maires, au Conseil territorial de santé présidée par notre Maire ainsi qu'aux syndicats médicaux.

Avec notre assistant à la maîtrise d'ouvrage nous avons organisé un appel d'offres auquel nous avons associé l'opposition municipale pour mettre en place un partenariat public-privé rigoureux et transparent qui permette à la commune de créer un équipement indispensable en toute neutralité financière pour le budget de la commune.

Ce projet est vital pour la commune car s'il n'est pas réalisé rapidement nous courons le risque de ne plus disposer de médecins dans les années à venir



(illustration : plan de l'hôpital militaire à la fin du XVIII^{ème} siècle, d'après Rouffianis et sondages archéologiques superposés, C. Coeuret et C. Jandot, INRAP)

Pourquoi ?

En fin d'année 2018, dans le cadre des travaux liés à l'aménagement du Pôle Santé sur le Parking des Pêcheurs la Direction Régionale des Affaires Culturelles a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a été réalisé par une équipe de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap). Ce diagnostic a pour but de reconnaître la nature des vestiges enfouis dans le sous-sol, de les dater et de préciser leur intérêt. En effet le sous-sol de nos villes et de nos campagnes renferme des niveaux archéologiques qui parfois sont directement présents sous le bitume du parking, ailleurs à des profondeurs plus conséquentes.

Comment ?

En amont des travaux de terrain, une première phase de recherche consiste en l'étude des archives documentaires. Les recherches menées par l'Inrap ont permis de retrouver plusieurs informations renseignant sur l'occupation du terrain. Un plan de l'ancien hôpital militaire permet de témoigner la présence d'un bâtiment à cet endroit, ainsi que l'existence d'une teinturerie de filets déjà mentionnée en 1714. Ces locaux ont par la suite été repris par la coopérative de Pêcheurs. L'ensemble acquis en 1980 par la Ville, laissera place à l'actuel « parking des Pêcheurs ».

La deuxième étape des investigations de l'Inrap a consisté en l'ouverture de quatre sondages stratigraphiques de 35m² (141m² au total) implantés selon le plan reporté de l'ancien hôpital militaire.

Les vestiges historiques observés au sein de ces sondages témoignent d'histoires multiples et conséquentes. En effet plusieurs secteurs et plusieurs époques sont concernées.

Quels sont les vestiges ?

On constate tout d'abord que les dépôts suivent la pente naturelle du versant de l'est (rue de la République) vers l'ouest (cimetière). A l'endroit anciennement le plus haut, le niveau le plus ancien observé correspond à un remblai d'abandon. Il contient des débris de la fin de l'Antiquité, associés au renouveau de Caucolliberis entre IV^{ème} et VI^{ème} siècle de notre ère.

Par la suite, un cimetière occupe le site sur une partie au moins du parking. Conservé à une profondeur conséquente, il n'a été reconnu que ponctuellement. La plus récente sépulture observée, coiffée d'une dalle de schiste, est datée de la fin du XIII^{ème} siècle par radiocarbone. Ce cimetière, d'abord proche de l'église paroissiale, se déplacera ensuite vers l'enceinte du cimetière actuel. Des constructions marquent une nouvelle occupation du lieu et l'oubli de la vocation funéraire. Il s'agit de bâtiments d'un quartier nouveau. Certains aménagements de la fin du XV^{ème} siècle, sont clairement artisanaux et tournés vers la métallurgie du cuivre et du bronze. De nombreux déchets et des moules de terre, dont l'identification n'est pas aboutie,

en témoignent. Une rue pavée (dans le sens de l'actuelle rue de la République) participe à l'urbanisme.

Vers le milieu du XVII^{ème}, les bâtiments, propriété de la ville, sont loués aux troupes militaires du roi pour leur servir d'hôpital. De nombreux travaux marquent cette occupation. Les murs initiaux sont conservés, avec des réfections multiples et le rhaussement des sols. Au début du XVIII^{ème}, l'hôpital militaire installe de nouvelles latrines, dont le canal d'évacuation a été reconnu dans un sondage, jouxtant un dépotoir dévolu à leur emploi (pichets et pots de chambre en céramique). Egalement, un texte indique qu'une poutre de l'église démolie en 1672 prendra place dans l'un des bâtiments en 1730. L'hôpital restera en fonction jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

La coopérative des Pêcheurs reprend alors les locaux. La Boite Métallique prend place en ces murs pour s'éteindre avec la diminution des activités de pêche. L'ensemble sera démolie vers 1980 pour laisser la place au Parking des Pêcheurs. L'emplacement du parking des Pêcheurs, anciennement cimetièrre, puis secteur artisanal, hôpital militaire et lieu d'activités liées à la pêche, reflète l'histoire multiple de la ville, que le diagnostic réalisé permet d'entrevoir.

Zoom sur une activité des pêcheurs

Contre le mur du cimetière, les restes d'une tannerie ont été partiellement dégagés dans un sondage. Cette activité, associée au puits voisin présent sur le parking, était dévolue à la teinture des filets de pêche. Ces derniers, anciennement en coton, devaient être consolidés pour résister à l'usure jugulée du sel, de l'eau et de la pratique de la pêche. Des écorces de pin, mélangées à de l'eau et de la cendre, étaient mises à bouillir dans un grand chaudron, formant une décoction (le tanin). Elle était déversée dans un bassin central où les filets étaient mis à tremper. Des bassins adjacents participaient à l'égouttage des filets, avec une judicieuse tuyauterie récupérant les résidus vers le bassin central. Puis les filets étaient transportés vers la baie pour sécher. découverte sur le Parking des Pêcheurs



(cliché Inrap)

La teinturerie de filets constitue une activité primordiale et fort ancienne des ports de pêche, souvent associée à la prud'hommerie. Les vestiges fort bien conservés du Parking des Pêcheurs sont difficiles à dater. La taille des briques utilisées plaide pour une datation ancienne, voisine du XV^{ème} siècle. L'utilisation des bassins s'est maintenue au cours des siècles avec de nombreuses réfections.

Céline Jandot (Inrap), le 28 janvier 2019

SOCIAL

LE GOÛTER DES AÎNÉS



Crédit photo : Alain Darmois

Le centre culturel n'était pas vide, devant environ 120 personnes dansait la troupe, elle avait un joli nom Russka Show... Becaud aurait pu chanter «Nathalie», cette après-midi là...

Issue des ballets Zaporogues, la compagnie artistique RUSSKA SHOW, menée par Tatiana Lagojdiuk et son compagnon Gino, est arrivée à Collioure pour ravir un public d'aînés, invités pour le traditionnel goûter de Noël.

La salle comble est tombée sous le charme des danseuses et danseurs dans leurs costumes aux couleurs chatoyantes qui nous ont fait voyager en Russie, Sibérie, Ukraine et Géorgie à travers le folklore et les musiques aux airs bien connus.

La beauté et la grâce des danseuses, le talent et la souplesse des acrobates ont ravi le public...

VISITE DE LA MAISON DE RETRAITE



Ce samedi 22 décembre, accompagné d'élus, le maire de Collioure, Jacques Manyà, a rendu visite aux pensionnaires de La Résidence Catalane. Après avoir distribué quelques douceurs et salué un grand nombre de résidents aussi bien dans les chambres que dans la salle de restauration, il a tenu à féliciter l'ensemble du personnel pour son excellent travail auprès des personnes âgées, *«il est important que les professionnels soient proches des résidents, et c'est le cas ici à Collioure, on le ressent au travers des sourires de nos anciens ...»*

SDF et Grand froid

Lorsqu'on connaît «une vague de grand froid», le service social et la police municipale prennent contact avec les SDF installés sur notre commune.

Ils sont informés des conditions météo à venir défavorables à leur condition de vie. Ils sont invités à prendre contact avec le service social, mais aussi avec la police municipale en cas d'urgence.

Certains sont déjà équipés de couvertures et de sacs de couchage offerts par le CCAS et peuvent passer régulièrement à la mairie prendre une boisson chaude.

Les agents de la police municipale font des maraudes régulières afin de s'assurer que tout va pour le mieux et leur proposer d'appeler le 115 pour un hébergement.

TÉLÉTHON MERCI !

Encore une fois l'AFM Téléthon a pu compter à Collioure sur les bénévoles, les associations, les commerçants... qui répondent présents depuis 2014 à toutes les manifestations proposées au bénéfice de cette cause. Du «Marché Gourmand Catalan» au Dîner de Gala, de la Tombola à la matinée des Associations, sans oublier le Tennis Club, l'école de Foot, le Rugby, le Club de Randonnée, le Campanar Sardanista, Les petites mains... et bien d'autres.

Grâce à toutes ces activités et à la générosité des Colliourencs la ville a pu reverser un chèque de **4 693.06 €** à l'AFM Téléthon.

Les coordinateurs locaux, départementaux et nationaux mais surtout les malades remercient l'ensemble des participants et vous donnent rendez-vous l'année prochaine...

DOSSIER : LA TAXE DE SÉJOUR



Le service Taxe de Séjour à l'Office de Tourisme a mis en place un site internet avec toutes les informations concernant la taxe de séjour. Sur ce site, vous trouverez également un outil permettant de calculer facilement le montant de la taxe de séjour que vos locataires vous verseront; vous pourrez aussi déclarer et verser en ligne le montant perçu. (<https://collioure.taxesejour.fr>)

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de prélever et reverser la taxe de séjour pour toute location saisonnière. Ce sont les locataires qui paient la taxe de séjour aux propriétaires qui la déclareront et reverseront à l'Office de Tourisme à ces dates-ci :

Pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes :

- En avril pour janvier, février et mars
- En mai pour avril
- En juin pour mai
- En juillet pour juin
- En août pour juillet
- En septembre pour août
- En octobre pour septembre
- En janvier pour octobre, novembre et décembre

Pour les hôtels, campings, les résidences de vacances et les agences immobilières :

- Tous les mois.

Pour les établissements non classés ou en attente de classement, le montant de la taxe de séjour se calcule à partir d'un pourcentage du prix de la nuitée hors taxe par personne. Le taux est de 3,64% auquel il faut ajouter 10% de taxe additionnelle départementale, soit un total de 4%.

ci-contre, un exemple avec l'outil disponible sur : www.collioure.taxesejour.fr



Pour calculer le montant à percevoir :



1 CLIQUEZ SUR LE TARIF OU LE POURCENTAGE ci-dessous

Catégories d'hébergements	Tarif taxe*
Palaces	4,40€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,50€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,50€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,65€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,99€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,84€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,61€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22€

(*) Taxe additionnelle de 10% au profit du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales incluse.

2 SAISISSEZ vos informations

Calcul du montant à percevoir pour un séjour	
3,64% + taxe additionnelle départementale (Taux applicable)	
<input type="text" value="60"/>	Tarif de la nuit HT (en euros)
<input type="text" value="2"/>	Nombre d'occupants
<input type="text" value="1"/>	Nombre de nuits
<input type="text" value="2"/>	Nombre de personnes assujetties non exonérées

- Tarif de la nuit / Nombre d'occupants = **30,00€**
- **3,64%** de **30,00€** soit **1,09€**
- Tarif taxe de séjour = **1,09€** + 10% de **1,09€** (taxe additionnelle départementale) soit **1,20€**
- À collecter : **1,20€** (tarif de la taxe de séjour) x 1 (nombre de nuits) x 2 (nombre d'assujettis)

2 NUITÉES soit **2,40€**
(Taxe additionnelle incluse)

Les tarifs de la taxe de séjour doivent être **affichés dans l'établissement**.
Vous pouvez télécharger l'affichette des tarifs en vous connectant à la plateforme.

Catégories d'hébergements	Taux taxe
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	3,64% + taxe additionnelle départementale

Classement des hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme	Tarifs
Palace	4.40 €
*****	2.50 €
****	2.50 €
***	1.65 €
**	0.99 €
*	0.84 €

Seul le classement national en étoiles influe sur le montant de la taxe de séjour. Les appartements seulement labellisés sont légalement considérés comme non classés.

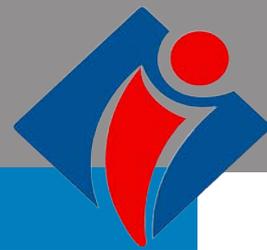
Nous vous conseillons de faire classer votre hébergement. Le classement donne droit à un abattement fiscal plus important, celui-ci étant de 71% contre 50% pour un établissement non classé. De plus, le classement est un gage de qualité envers votre établissement et la commune.

Les plateformes de réservation en ligne prélèvent la taxe de séjour. Rapprochez-vous de leur service client pour connaître les modalités.

Pour rappel, avant toute mise en location saisonnière d'un bien, vous devez déposer une déclaration en Mairie, de Meublés de Tourisme ou de Chambre d'Hôtes selon le type d'hébergement que vous proposez. Ce document est disponible à la Mairie ou téléchargeable sur le site internet : www.collioure.taxesejour.fr.

Plus d'informations à l'Office de Tourisme
Service Taxe de Séjour
Place du 18 juin

Philippe Moncelet - Directeur de l'office de Tourisme



ZOOM SUR L'OFFICE DE TOURISME ...

La commune de Collioure, dans sa logique de développement touristique s'est dotée d'une structure professionnelle pour assurer la valorisation de la **Marque Collioure**, la promotion et la production touristique. Il y a 4 ans, l'Office de Tourisme associatif a été transformé en Etablissement Public Industriel et Commercial pour lui permettre d'entreprendre une stratégie de professionnalisation de ses actions tout en permettant aux élus de gérer les ressources budgétaires, contractuelles et financières de l'établissement. Soucieux de la bonne utilisation des deniers publics, l'Office de Tourisme de Collioure apporte depuis sa création une attention particulière au suivi de ses finances. Son programme d'actions est encadré par les décisions budgétaires proposées tous les deux mois au Comité de Direction où siègent 6 élus du Conseil Municipal et 4 représentants des commerçants. Ceci offre ainsi aux décideurs une vision globale et objective de la santé financière de notre établissement.

> LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'Office de Tourisme est marqué « **Qualité tourisme** », classé en catégorie 1 et labellisé « **tourisme et handicap** » pour les 4 handicaps. Dans son programme de professionnalisation, l'établissement est très actif dans l'animation de sa démarche qualité autour de 4 axes :

- La mise en place d'une gestion de relation client ambitieuse afin d'améliorer la connaissance client de la destination et ainsi stimuler la fidélisation. Cette stratégie à moyen terme impliquera de manière active l'ensemble des acteurs touristiques locaux. La première phase consiste à développer la relation client « avant » et « pendant » son séjour, nouvelles missions pour les conseillères en séjours et dotation de nouveaux outils.
- La poursuite de la stratégie de communication avec la sortie du nouveau site internet pour renforcer l'image de la destination Collioure intégrant la création de contenus en 4 langues, partages d'expériences sur les réseaux sociaux, campagne d'affichage, nouvelle ligne graphique et éditoriale de nos documents à destination des individuels et professionnels.
- Les relations partenariales avec les prestataires touristiques du territoire demeurent aussi un enjeu de taille. Il s'agira à court terme de consolider la fidélisation du portefeuille client en restant constamment à l'écoute des besoins afin de délivrer des prestations de services de qualité, ciment d'une collaboration de confiance.
- Le développement de l'activité commerciale de l'Office de Tourisme est aussi un axe de travail majeur. La mise en place d'actions, ayant pour objectif une valorisation économique des richesses du territoire et de ces acteurs avec création de valeur ajoutée systématique, est en place depuis 3 années notamment avec le développement des actions de sensibilisation sur notre patrimoine, portées depuis la Maison du Fauvisme et le pôle commercialisation.

> LE FONCTIONNEMENT

Pour mettre en œuvre au quotidien la stratégie de développement touristique, l'Office de Tourisme compte sur 7 collaborateurs permanents et sur 5 saisonniers, soit une masse salariale de 44% de la part budgétaire de l'établissement. Ils exercent 8 métiers différents au sein de 5 pôles (Marketing/

Digital, Promotion/Communication/Commercialisation, Culture/Animation, Administratif/Financier, Animation des réseaux professionnels) afin d'offrir au public un service de qualité et à nos entreprises, un programme d'accompagnement efficace.

Avec la commune, une convention d'objectifs a été signée pour 3 ans. Celle-ci reprend les missions pour lesquelles l'Office de tourisme est missionné : développer les accueils groupe, positionner la destination sur les séjours culturels, accompagner les entreprises de Collioure, dans un programme collectif de formation et de développement du E-commerce pour notre destination. Ce projet que nous avons nommé « **Le numérique au service du développement économique de nos entreprises** » se présente avec les objectifs qui sont la numérisation de l'information touristique, de développer la réservation en ligne avec 0% de commission, le développement des compétences des personnes responsables des mises en ligne des offres, l'implication des partenaires et des professionnels du tourisme autour de la plateforme de vente de l'Office de Tourisme, offrir une visibilité qui autorise nos entreprises à avoir le choix entre les solutions des OTA (Online Travel Agency - Agence de voyage en ligne) du marché et la leur.

> LA COMMERCIALISATION

L'Office de Tourisme de Collioure organise et vend des voyages ou séjours individuels ou collectifs. En conséquence, il respecte la réglementation spécifique à cette activité, afin notamment de protéger les personnes et les structures avec lesquelles il traite. La commercialisation de séjours répond à 3 objectifs :

- Être apporteur d'affaires pour les partenaires
- Fidéliser la clientèle sur de futurs séjours
- Contribuer à l'autofinancement de l'Office de Tourisme

Autres actes de commercialisation : la billetterie, balades en mer, excursions, spectacles, activités sportives, location de vélos et de bateaux, visites guidées, animation d'une boutique...

> LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

Les ressources de l'Office de Tourisme : 30% subventions municipales, 35% Taxes de séjours, 35% de recettes de commercialisation.

> LES PROJETS/ LES ACTIONS ANIMATION DE L'ENGAGEMENT « ABSOLUMENT COLLIOURE »

Parce que l'implication de tous est nécessaire pour tirer la destination dans la même direction et avoir un positionnement cohérent de l'extérieur, l'engagement qualité est une implication de tous : **la ville** investit dans des infrastructures, des services, des outils, **l'office de tourisme** investit dans de nouveaux outils de communication, va chercher de nouvelles clientèles, **les prestataires touristiques** sont le 1^{er} vecteur de communication de ce positionnement ils sont de ce fait de véritables « VRP » de la destination.

L'engagement **Absolument Collioure** est un concept véhiculant la qualité d'une destination accueillante qui serait porté par les acteurs qui souhaitent s'investir dans cette démarche.

Philippe Moncelet - Directeur de l'office de Tourisme

COLLIOURE 21

FAIRE DE COLLIOURE UNE VILLE DURABLE



C'est en 2015 que l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de développement durable en se dotant d'un Agenda 21 local baptisé Collioure 21. Un projet d'avenir incluant toutes les parties prenantes du territoire et ayant pour ambition d'améliorer le cadre de vie et l'environnement urbain et paysager de la ville.

Tout d'abord, une démarche de sensibilisation des élus et des agents au concept de développement durable, au sens de la démarche et à ses conséquences potentielles sur le fonctionnement et les interventions de la collectivité, a été initiée. Ensuite, le diagnostic du territoire a été réalisé, ce qui a donné lieu à une forte mobilisation des élus et des agents. Cela a permis de rendre compte des richesses et faiblesses du territoire et ainsi de structurer un cadre stratégique ambitieux. Enfin, la volonté de concrétiser cette ambition en actions concrètes a généré la création d'un comité de pilotage à institution décisionnelle. Il est formé par des élus locaux, des agents techniques et des habitants, tous soucieux de participer à l'élaboration d'un programme d'action qui répond aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui le projet Collioure 21 vit à travers de nombreuses actions déjà menées comme l'aménagement du Jardin Denat, l'installation des plaques « la mer commence ici », la valorisation du patrimoine de l'Ermitage de Consolation, la réhabilitation du Pla de las Fourques etc... Cependant, il reste de nombreuses actions à entreprendre, notamment la lutte contre les déchets plastiques avec l'organisation de plusieurs opérations de nettoyage des plages et des cours d'eau, l'installation de boîtes à livres, la revalorisation des déchets de la cantine scolaire, ainsi que la sensibilisation sur la réduction de l'utilisation de pesticides, qui font partie des projets phare du programme d'action 2019.

La réalisation de ce projet d'Agenda 21 communal est un travail, qui a nécessité une approche de proximité associant la population et les partenaires de la commune, pour que la démarche soit cohérente avec les attentes des citoyens.

COLLIOURE, LE SPORT AU NATUREL

L'ÉCOLE DE FOOTBALL ...



Près de 2 ans après sa création, les passes et les frappes s'échangent avec beaucoup d'énergie et de volonté au stade de Collioure ! Les enfants font preuve de beaucoup d'envie pour apprendre le foot, ils font même des déplacements pour assister à des matchs officiels comme dernièrement Montpellier-Lyon et Gérone-Réal Madrid, avant peut-être la coupe du Monde féminine cet été en France !

Mais qui de mieux que les footballeurs eux même pour parler de leur club ? Nous avons rencontré 4 jeunes footballeurs colliourens, Maxime (U7), Guillem (U9), Aaron (U11) et Matteo (U13). Ils nous racontent leur passion et leur plaisir de jouer au foot à Collioure.

Qu'est-ce qui t'a amené à venir à l'école de foot ?

Maxime : D'abord il y a la coupe du Monde gagnée par la France et aussi beaucoup de copains de l'école comme Illyès, on espère nous aussi gagner la coupe plus tard !

Guillem : Je voulais jouer au foot depuis longtemps, on a dit à mes parents qu'il y a un bon encadrement à Collioure.

Aaron : Parce que mes amis jouent dans ce club et que j'aime jouer au foot !

Matteo : Je joue au foot depuis tout petit et comme le club a été créé dans mon village j'ai préféré venir jouer à Collioure.

Que préfères-tu à l'entraînement ? Aux matchs ?

Maxime : Quand les entraîneurs récompensent notre comportement avec des cartes de foot. Ce que je préfère pendant les matchs, c'est la pause goûter par-dessus tout ! mais j'aime bien aussi jouer gardien car j'arrête beaucoup de tirs.

Guillem : J'aime apprendre les tactiques, les tirs aux buts et jouer gardien ! J'adore quand notre équipe marque des buts et gagne des matchs !

Aaron : Je préfère les exercices de frappe et marquer des buts pendant les matchs !

Matteo : J'aime bien les exercices de technique individuelle et de frappe. Ce que j'aime dans les matchs, c'est quand on arrive à se créer des occasions de but.

Qu'est-ce que tu aimes le plus dans ton club ?

Maxime : De jouer avec les copains et en particulier Illyès parce qu'il marque beaucoup de buts !

Guillem : Mes entraîneurs sont sympas, j'aime beaucoup l'ambiance dans le club on va voir des matchs de grandes équipes et on fait des grillades !

Aaron : De nous retrouver entre copains, on s'éclate et on fait plein d'activités.

Matteo : Ce que je préfère c'est le bon esprit de notre équipe sur le terrain, nous sommes tous solidaires. L'ambiance est super, les entraîneurs font beaucoup pour nous !

Quel est ton club et ton joueur préféré ?

Maxime, Guillem, Aaron et Matteo : Le PSG et Kylian Mbappé bien sûr !! (Et Antoine Griezmann aussi pour Maxime !)

Le club remercie l'ensemble des personnes qui s'investissent au quotidien, les entraîneurs, les parents, les dirigeants et tous les enfants !!

Les jeunes de 5 à 12 ans (filles, garçons) qui veulent découvrir le foot sont les bienvenus pour taper dans le ballon !

Prochaines rencontres au stade de Collioure : les U7 le samedi 13 avril matin, les U9 le samedi 23 mars matin, les U11 le samedi 30 mars matin, les U13 les samedi 16 mars, 30 mars et 11 mai à 14h30.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DU THÉÂTRE DU PETIT COLLIOURE



En 2019 s'est créé le cours théâtre et comédie musicale pour enfant et adulte à Collioure. Chaque année un thème y sera proposé puis travaillé en vue d'une représentation devant public. Le théâtre, c'est un service public de divertissement, mais aussi d'enseignement car vous y rencontrez les dynamiques du jeu théâtral dans un abandon ludique. Mais pas que... C'est aussi la rencontre d'une écriture donnant naissance à un personnage. L'univers du théâtre c'est le lâcher prise, la réactivité, l'écoute, la créativité, la concentration, les émotions... Et tout a commencé il y a vingt siècles ! Alors venez libérer l'artiste et sa personnalité car le mot clef est LIBERTÉ .

Contact au 07.70.96.99.65 ou voir sur facebook cours saintaine

ASSOCIATION DU JARDIN DENAT



L'association du Jardin Denat a été créée en 2018, elle est formée de bénévoles qui développent un terrain communal d'environ 800 mètres carrés de jardin en appliquant les techniques de la permaculture afin d'encourager la biodiversité et le développement durable. Depuis le début du projet, 900 heures de bénévolat ont été effectuées vers la création d'un espace commun de jardinage mais aussi de convivialité, de partage et de respect mutuel. Ce projet a commencé en avril 2017 et a été initié par un petit groupe de bénévoles avec le soutien de la mairie. L'association accueille les bénévoles pour la création, l'entretien et la gestion du jardin dans le cadre de l'agenda 21.

Plus qu'un jardin c'est aussi un lieu d'apprentissage et d'expérimentation des techniques de Permaculture où tout le monde est le bienvenu !

Contact : 06.62.04.52.85 ou 06.64.42.43.37

EXPO : PHOTOS DE CLASSE DE 1880 À 2018



L'association COLLIOURE PAR L'IMAGE, en relation avec l'association des Amis de l'École de Collioure, le groupe scolaire Jules Ferry et la Municipalité, envisagent d'exposer des **PHOTOS DE CLASSE de 1880 à 2018** . Les archives de la photothèque en cours de réalisation, contiennent déjà des photos anciennes apportées par les colliourencs les années passées, mais nous souhaiterions en avoir le maximum sur le thème des **ECOLES DE COLLIOURE** : merci de bien vouloir fouiller encore vos souvenirs de famille si enrichissants pour la mémoire collective !

Contact : Alain Darmois 06 03 10 70 06

CULTURE & ANIMATIONS

Tsatsali



Trio Tsatsali, pétillant mot géorgien qui signifie « Un bout de toi ».

Pétillantes et généreuses, deux adjectifs qui définissent bien les trois chanteuses de ce trio vocal éclectique.

De la rencontre de Simona Boni, chanteuse - danseuse, Karine Louis chanteuse lyrique et Anouk Sébert, chanteuse - comédienne, naît un délicieux cocktail de chants polyphoniques théâtralisés, et parfois dansés.

SPECTACLE « VENUS TOURNE À L'ENVERS » - SAMEDI 23 MARS - 21H

Elles sortent on ne sait d'où, peut-être d'une vieille mémoire, ou bien d'un rêve ? Leurs chants les animent et ravivent des figures de femmes qu'elles ont croisées, imaginées ou été. Ensemble, elles remontent le temps, revenant à leur source où elles disparaîtront de nouveau.

Polyphonies théâtralisées et dansées

De et avec: Anouk Sébert, Karine Louis, Simona Boni

Arrangements: Trio Tsatsali et Michel Steiner

Mise en scène: Giovanni Dispenza

Centre culturel - Entrée libre

STAGE DE CHANT POLYPHONIQUE - DIMANCHE 24 MARS - 14H À 18H

Le dimanche 24 mars de 14h à 18h au centre culturel de Collioure, le trio vous propose un **Stage de Chant Polyphonique** qui s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux. Lors de cette journée vous apprendrez la technique vocale, circles song, le travail de chants polyphoniques et l'engagement du corps dans le chant.

Inscriptions et renseignements
06.29.91.36.59 - trio.tsatsali@gmail.com

RENCONTRE AVEC L'INDE



Avec le soutien de la mairie de Collioure, grâce au partenariat avec l' ACSI (Les Amis Catalans du Sud de l'Inde) association à but humanitaire, P.A (Perspectives Asiennes) association d'échanges culturels entre l'Inde et la France, la Médiathèque de Collioure, le Ciné-club de Collioure, le Photo-club de Collioure, l'Ecole de Collioure, ainsi qu'un grand nombre de bénévoles, nous vous proposons des rencontres avec l'Inde ...

Centre culturel (salle Julien Py) Expo photos du 9 au 31 mars. "Femmes, enfants, spiritualité"

Samedi 9 mars

10h30 : Conférence de Littérature Indienne par Joel Bertrand sur la condition de la femme.

15h00 : Discours d'ouverture du Maire,

15h30 : Conférence "L'Inde en général, Présentation du pays" Démonstration de port du Sari par la conférencière Nicole Mercy

17h30 : Danse par Camille Salesne

19h : APÉRITIF

Dimanche 10 mars

à partir de 10h Centre culturel (salle de danse)

Cours d'initiation de danse par Camille Salesne.

14h30 : Film de l'ACSI "La condition de la femme" et Forum ACSI

17h00 : Centre culturel (salle Julien Py) - Film "La saison des femmes" de Leena Yadav, 2016

Samedi 6 avril

10h30 : **Point Info Jeunesse** rencontre avec les jeunes de 13/16 ans

Conférence Jacqueline Delaporte de Perspectives Asiennes sur son vécu humanitaire.

15h00 : **Médiathèque**

Conférence par J. Delaporte "Alexandra David Néel", dédicace et vente de ses livres : Itinérance indienne et Echos Himalayens - Résonance Indienne.

17h00 : Projection de diapos Joseph Hiard (Nature et l'homme en Inde) - Thé et tsampa - salle Bar Balbino Giner Stand de Perspectives Asiennes (PA), vente d'artisanat

Dimanche 7 avril

Centre culturel

Cours de yoga par Sylvie Nagaraj (salle de danse)

Cours de méditation par Bogar Nagaraj (salle de danse)

Médiathèque

17h00 : Film "La forteresse" de Avinash Arum, 2015.

Lundi 8 avril

Médiathèque

Après midi : Rencontre informelle de J. Delaporte avec les enfants de l'Ecole de Collioure. Echange de dessins d'écoliers. Mandalas sur la placette.

Mardi 9 avril

Matin : Initiation des enfants au yoga et à la méditation par Sylvie Nagaraj

Les rencontres se poursuivent les **11 et 12 mai** avec un atelier cuisine, des cours de yoga et de méditation et des massages Indien du crâne, conférence et projection de film - l'accueil de familles indiennes du **28 au 25 mai** - Musique indienne, yoga en extérieur et nouvel atelier cuisine les **22, 23 et 28 juin** - le festival du film Indien du **25 au 28 octobre** - et enfin le **31 décembre un réveillon aux couleurs de l'Inde sur des airs de Bollywood.**

PATRIMOINE

LE CHÂTEAU ROYAL - CHAPITRE I



Il est probable qu'à l'origine existait à l'emplacement du château actuel un castrum romain qui fut assiégé et pris en 673 par le chef wisigoth Wamba.

Le château actuel date du XIII^{ème} siècle mais des fouilles ont livré des vestiges d'occupation du XII^{ème} avec des sols en terre battue. Il doit satisfaire au Moyen-âge à trois exigences : se protéger, se loger et gouverner. La ville haute près du château et celles d'amont sont alors ceinturées d'un rempart.

Les embellissements les plus significatifs datent de l'époque des rois de Majorque à la fin du XIII^{ème} siècle.

Selon un plan commun à cette période, le château s'articule autour d'une cour centrale ornée d'un portique. Les habitations royales se situent dans et tout près du donjon. Au nord la chapelle Ste Marie ferme cet espace. Deux entrées différenciées existent, l'une pour le roi, l'autre pour les villageois. Bâti à même le rocher, l'ancien château médiéval du XIII^{ème} forme un rectangle irrégulier d'environ 33 mètres sur 21.

Les murs sont construits en blocs de schiste liés avec du mortier. La pierre de taille n'apparaît qu'aux angles des bâtiments ou en encadrement des portes et fenêtres. A l'est s'élève la tour principale, le donjon percé de fenêtres géminées puis plusieurs grandes salles dont la salle haute dite « chambre de la reine » laquelle est voutée d'ogives.

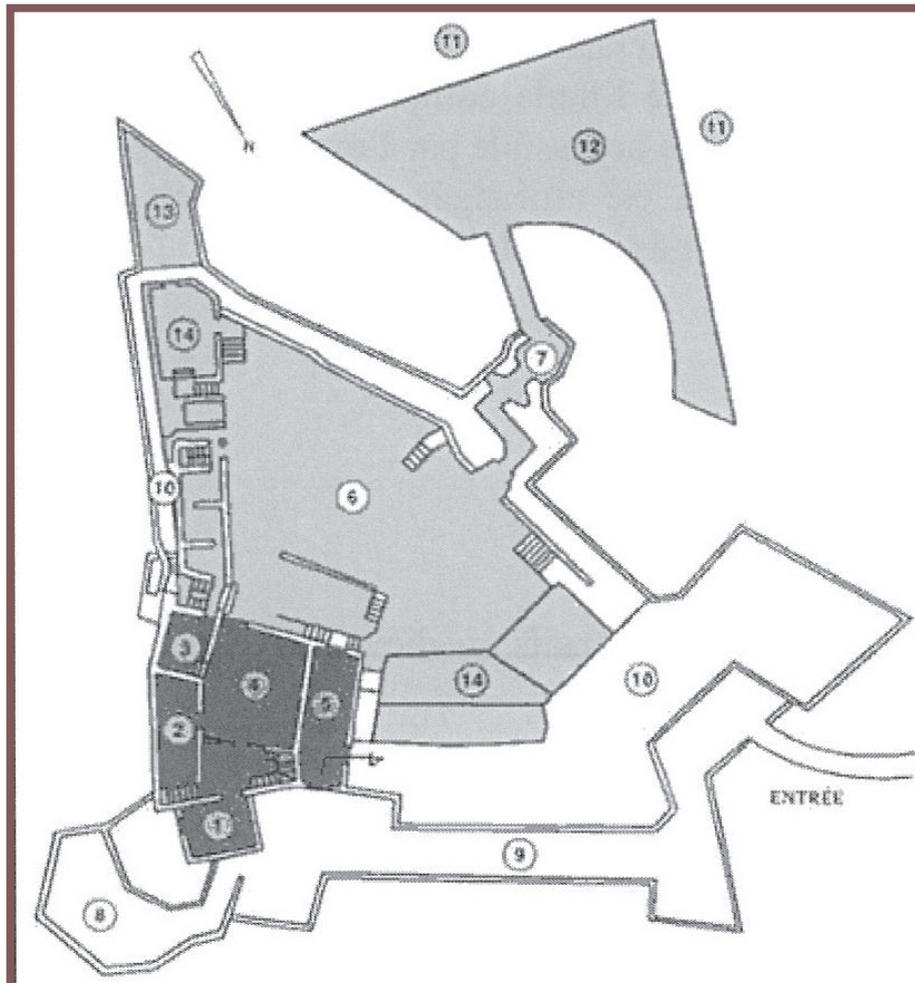
En 1344, le retour du Roussillon au sein du royaume d'Aragon inaugure sous le pouvoir de Pierre VI la fonction militaire du château. Il renforce les fortifications et transforme la cour basse du château en place d'armes. Une enceinte dotée de tours repousse toutes les habitations hors de la forteresse. Elle s'étire au-delà de la tour d'angle vers l'ouest et du donjon vers le nord et dessine un triangle dont le château occupe le sommet oriental. Pour construire ce rempart et creuser les fossés autour du château, il fait démolir plusieurs bâtiments notamment la chapelle et la maison des hospitaliers.

Au XV^{ème} siècle le château connaît une extension notable. En 1454, Alfons V d'Aragon fait construire une barbacane autour de la tour-porche qui commande l'accès aux basses-cours. Les souterrains datent de cette époque.

Arrive un moment clé dans l'histoire des fortifications à savoir la « crise du boulet métallique ». Outre le remplacement des boulets de pierre par des boulets de bronze puis de plomb et de fer, l'amélioration de la poudre renforce l'efficacité de l'artillerie. Cette crise oblige les Espagnols à adapter les tours du château et à les aménager en plates-formes d'artillerie.

C'est la raison pour laquelle arrive un ingénieur espagnol, Ramiro Lopez, qui construit la forteresse de Salses et, au château de Collioure, édifie un nouveau rempart plus haut et plus large qui vient s'appuyer contre le rempart médiéval.

La protection des tours de l'enceinte se poursuit avec l'aménagement de moineaux qui sont des ouvrages bas de défense destinés à flanquer un fossé ou à protéger une tour.



Constructions du Moyen Age

- 1 - Donjon
- 2 - Hall de la Reine
- 3 - Chambre à coucher
- 4 - Cour d'honneur
- 5 - Chapelle

Constructions XV et XVI^{ème}

- 6 - Cour intérieure
- 7 - Barbacane
- 8 - Bastion
- 9 - Enceinte

Modifications XVII et XVIII^{ème}

- 10 - Bastion
- 11 - Glacis
- 12 - Demi-lune et fossé
- 13 - Bastions des Dominicains
- 14 - Quartiers

PORTRAIT

GASTON PAMS - Sénateur Maire (22-11-1918/19-02-1981)



C'est quelques jours après l'armistice mettant fin à la Grande guerre que Gaston Pams voit le jour à Port-Vendres, sur les côtes du Roussillon, région à laquelle il demeure très attaché tout au long de sa vie et de sa carrière politique. Après avoir étudié à l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague à Perpignan, il obtient une licence de droit à Paris ainsi que le diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques. Issu d'une famille de vigneron, il embrasse à son tour cette profession.

Il n'a pas vingt et un ans lorsqu'il est mobilisé en septembre 1939. Sa conduite courageuse lors de la bataille de France au sein du 2^{ème} régiment des Hussards puis du 11^{ème} régiment de Cuirassiers lui vaut l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945. Refusant la défaite, il entre dans la Résistance et met en place un réseau d'évasions d'officiers. Puis, en qualité de secrétaire des Hauts fourneaux de Ria, il embauche illégalement des réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) et entrave la production du site. La Gestapo l'arrête le jour même du débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944, et l'interne à la citadelle de Perpignan, puis au camp de Royallieu à Compiègne.

A la Libération, Gaston Pams décide de s'engager pleinement en politique. Ayant adhéré au parti radical-socialiste dès les années 1930, il s'inscrit dans la lignée politique familiale. Plusieurs de ses ascendants ont joué un rôle politique éminent, notamment son grand-oncle Jules Pams, battu par Raymond Poincaré lors de l'élection présidentielle de 1913. Sa première candidature aux élections de l'Assemblée constituante dans les Pyrénées-Orientales, en octobre 1945, se solde par un échec.

Toutefois, dès 1953, il remporte deux mandats locaux. Il est tout d'abord élu maire d'Argelès-sur-Mer, et le demeure jusqu'à son décès. Puis, les électeurs du canton d'Argelès-sur-Mer le choisissent comme conseiller général. Accédant à la vice-présidence de l'assemblée départementale, Gaston Pams devient dès lors l'une des personnalités politiques emblématiques des Pyrénées-Orientales. Désigné secrétaire de la fédération radicale-socialiste en 1956 après avoir quitté le parti de 1950 à 1955, il se porte candidat aux élections législatives en 1956, puis en 1958, mais subit deux défaites : le 2 janvier 1956 il ne recueille que 14 937 voix sur 112 012 suffrages exprimés, et le 30 novembre 1958 il est battu au second tour par le député socialiste sortant Paul Alduy qui obtient 25 063 voix contre 14 693.

Il décide alors de solliciter un mandat de sénateur lors des élections du 26 avril 1959. Au second tour de scrutin, 404 grands électeurs sur 626 le choisissent pour représenter les Pyrénées-Orientales à la Haute Assemblée, aux côtés du maire socialiste de Thuir, Léon-Jean Grégory, élu sans interruption depuis 1948. Gaston Pams est par là suite réélu dès le premier tour en 1965 et en 1974. Le 26 septembre 1965, candidat sur la liste d'Union républicaine et socialiste, il obtient 504 voix sur 671

suffrages exprimés. Puis, le 22 septembre 1974, sous l'étiquette du Mouvement des radicaux de gauche - il a quitté le parti radical en 1972 après en avoir été le secrétaire en 1960 et le trésorier général en 1966 -, il recueille 531 voix sur 746 suffrages exprimés.

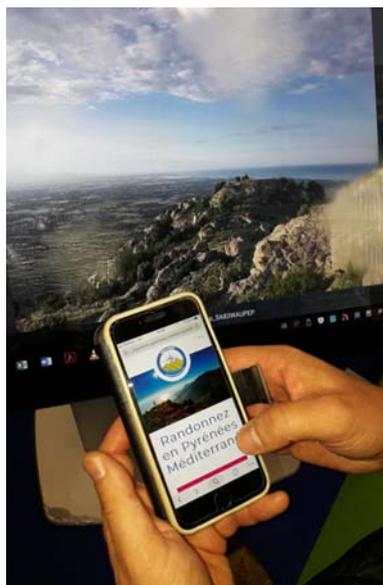
Au Palais du Luxembourg, Gaston Pams s'inscrit au groupe de la Gauche démocratique dont il devient vice-président en 1971. Puis, en juin 1978, à la mort de Lucien Grand qui le dirigeait depuis 1968, ses collègues le portent à la présidence du groupe. Brièvement membre de la commission des affaires sociales, il siège au sein de celle des affaires économiques de 1959 à 1976, puis de celle des finances de 1976 à 1980 - à ce titre il rapporte le budget de la jeunesse et des sports - et enfin de celle des affaires culturelles. Il est par ailleurs à l'origine de la création du groupe sénatorial d'amitié France-République populaire de Chine.

Gaston Pams consacre la plupart de son activité sénatoriale à deux domaines très différents qui lui tiennent à coeur : l'aviation et les Pyrénées-Orientales. Au nom de la commission des affaires économiques, il rapporte en effet le budget de l'Aviation civile de 1959 à 1975. A ce titre, il s'intéresse aussi bien à la situation des compagnies aériennes françaises qu'aux programmes de constructions aéronautiques, dont ceux du Concorde et d'Airbus, à l'aménagement de l'aéroport de Paris ou aux nuisances aériennes.

Il est également l'auteur de nombreux rapports sur des textes législatifs consacrés à l'aviation et conduit en 1970 une mission aux Etats-Unis sur la situation des transports aériens intérieurs et des constructions aéronautiques. Il s'attache d'autre part à défendre sa terre natale et électorale des Pyrénées-Orientales, à commencer par son agriculture. En qualité de viticulteur, Gaston Pams suit plus particulièrement l'examen des sujets qui concernent les vins doux naturels, principale production départementale. De même, il demande à plusieurs reprises la mise en place de mesures pour protéger les producteurs de fruits et de légumes du département de la concurrence étrangère accrue dans le cadre du Marché commun.

Gaston Pams est également très absorbé par ses responsabilités locales. Président de la Société départementale d'aménagement, émanation du Conseil général, il joue un rôle décisif dans l'aménagement touristique du Roussillon. Il dirige ainsi la création d'une station balnéaire à Port-Barcarès, sur un lido de sable désert, ainsi que celle de la station de sports d'hiver Pyrénées 2000. Elu au Conseil régional de Languedoc-Roussillon en 1973, il préside l'Association départementale des maires des Pyrénées-Orientales à partir de 1977.

En novembre 1979, frappé par une grave crise cardiaque, il doit cesser la plupart de ses activités politiques, abandonnant son siège de conseiller général puis la présidence du groupe sénatorial de la Gauche démocratique. Agé de soixante-deux ans, il s'éteint un an plus tard à son domicile parisien. Son suppléant Sylvain Maillols, maire de Corbère, lui succède au Sénat.



Géotrek : Au bonheur des randonneurs

L'OTI Pyrénées Méditerranée est le premier office de tourisme d'Occitanie à s'équiper de Géotrek. Celui-ci permet de gérer et de valoriser à l'échelle d'un territoire les randonnées sous toutes leurs formes ainsi que l'offre touristique. L'outil existe déjà dans sa version site Internet (<http://rando.tourisme-pyrenees-mediterranee.fr>). Son application Smartphone sera livrée avant cet été.

Une riche offre d'activités

Géotrek informe les utilisateurs sur la vaste offre de randonnées sous toutes ses formes : pédestre, VTT, équestre, nautique (canoë, paddle), plongée, trail. Pour l'heure, il présente essentiellement le sentier Littoral, dix boucles VTT et douze itinéraires de randonnée pédestre. Le site expose également des informations sur le cyclotourisme et la plongée sous-marine. L'offre de circuits et de balades s'étoffera progressivement au fil des prochains mois. Les informations seront bientôt traduites en catalan, espagnol, anglais et allemand.

Bien plus qu'une carte

En effet, Géotrek ne se contente pas de recenser les circuits. Pour chacun d'entre eux, il met en avant les points d'intérêt à découvrir absolument par le randonneur durant sa pérégrination, sans s'éloigner de plus de 200 mètres du sentier emprunté : sites patrimoniaux, caractéristiques environnementales, savoir-faire locaux. Des informations pratiques sont également développées : localisation de refuges, de points d'information touristique, etc. Enfin, chaque usager qui le désire pourra « nourrir » Géotrek de ses propres photographies ou impressions, partager son expérience.

Glisser un guide dans votre poche

Une fonctionnalité de la future application mobile permettra à l'utilisateur de télécharger sur son smartphone, avant de débuter sa randonnée, l'ensemble des informations relatives au circuit qu'il va boucler.

Une fois sur le terrain, il retrouvera toutes ces informations en mode déconnecté. Le tout gratuitement.

TRIBUNE LIBRE

Un espace de libre expression est réservé dans «Collioure INFO» au groupe d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Cette tribune n'engage que ses auteurs et aucunement la rédaction. Cet espace n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants.

Chers Colliourencques et Colliourencs

En 2018 s'est achevé le cycle de commémorations de la Guerre de 14-18, saluons encore l'énorme travail de mémoire réalisé par Roger Fix sur les soldats colliourencs de la Grande Guerre ainsi que son investissement auprès des enseignants pour associer les jeunes à toutes les cérémonies.

Toujours en 2018, un diagnostic archéologique ordonné par l'INRAP a eu lieu au parking des pêcheurs. Les fouilles ont été très riches, avec l'hôpital militaire et une teinturerie de filets pour la période moderne et elles permettront sans doute une nouvelle lecture du plan de la ville médiévale si elles sont prolongées par des fouilles préventives. D'autres fouilles dans la cour d'honneur du château royal sont presque terminées en ce début d'année 2019 et là encore, les archéologues vont de découvertes en découvertes, avec un enchevêtrement impressionnant de murs romains, médiévaux et modernes...

On attend avec impatience la restitution visuelle de ces édifices, peut-être sous la forme virtuelle. Enfin toujours au château, cette année 2019 mettra en lumière une autre mémoire, celle de la Retirada. Les services du département ont réalisé une très belle exposition sur les lieux mêmes où furent enfermés les républicains espagnols fuyant le franquisme.

L'Histoire de Collioure si riche et si vivante n'en finit pas de nous surprendre et de nous interpeller. Vive Collioure, « l'Historique ».

